

SESSION 2009

**CONCOURS EXTERNE
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS**

Section : LETTRES MODERNES

**ÉTUDE GRAMMATICALE
D'UN TEXTE FRANÇAIS ANTÉRIEUR A 1500**

Durée : 2 heures 30

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A la porte de la taverne : les voleurs,
le Tavernier

RASOIRS

Ostes, ostes, ouvrés nous l'uis !
Vos sas ne revient mie wis,
1018 Ne vous volons pas dechevoir.

LI OSTES

A foi, bien vegniés vous, segneur !
Or tost, Caignet, aïe leur !
1021 Tés hom fait bien a recevoir.

A l'intérieur : les voleurs, le Tavernier,
Caignet

PINCEDES

Segneur, jou ai eü grant fais :
Che ne seroit mie fourfais,
Se je buvoie a ceste laisse.

CLIKES

1025 Dehait qui cest envial laisse !
Car bons vins tous mes maus aliege.

LI OSTES

Segneur, et biau fu et bon siege
Arés vous, onques n'en doutés,
1029 Et vin qui n'est mie boutés,
Ains crut en costiere de roche.

RASOIRS

Caignet, abaisse un poi le broche,
Si nous laisse taster au tourble.

CLIKES

1033 Biaus ostes, et candaile double
Nous faites apporter avoec.

LI TAVRENIERS

Il n'en venra mie senoec,
Si con je pens et adevin.

CAIGNES

1037 Segneur, ves chi candaile et vin,
Mieudres que il ne fu deseuere.

RASOIRS

A foi, beneoite soit l'eure
Que si fait vins fu entonnés !

CLIKES

1041 Caignés, or tost nous en donnés,
Car bien seront no gage quite.
Hé ! Dieus, con chis vins nous pourfite !
Or primes sommes assenés !
1045 Dehait n'en bevera assés !
Nous avons hanap de biau tour.

PINCEDES

Laissiés courre che vin entour,
Je li paierai ja un dap.

CLIKES

1049 Hé ! boi, si laisse le hanap !
Ne troeves qui le te deffenge !

PINCEDES

Hé ! Dieus, chi a bonne vendenge,
Mais je n'en puis men soif restaindre.

CAIGNES

1053 Rouvés me vous mes dés ataindre ?

RASOIRS

Oïl, cilluec tiengnent lor lieu !

PINCEDES

Voir as dit, jouerons bon gieu.

CLIKES

Pinchedé, il est bien ou prendre.

RASOIRS

1057 Ba ! pour jouer et pour despendre
Acreommes nous seur le hart.

Jehan Bodel, *Le Jeu de saint Nicolas*, éd. Albert Henry, vers 1016-1058.

1. Traduire le passage du vers 1016 au vers 1046.

2. Phonétique

- Donner l'évolution, du latin au français moderne, de *jocare* à *jouer* (v. 1057).
- Étudier l'origine et l'évolution, d'un point de vue phonétique et graphique, de *g* dans *segneur* < **seniori* (v. 1019), *vendenge* < *vindemia* (v. 1051), *gieu* < *jocum* (v. 1055).

3. Morphologie

- Relever et classer les impératifs du passage en fonction du système de l'ancien français.
- Expliquer la formation et l'évolution du paradigme auquel appartient la forme *donnés* (v. 1041). Vous conduirez l'étude du latin au français moderne.

4. Syntaxe

Étudier l'expression de l'ordre et du souhait dans l'ensemble du passage (v. 1016-1058).

5. Vocabulaire

Étudier *dechevoir* (v. 1018) et *quite* (v. 1042).